

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

-----

DIRECTION DE LA PLANIFICATION



Planning Paper n°..

## **Effets de la décentralisation fiscale sur la croissance économique au Sénégal : une approche par la méthode ARDL**

Samba DIAKHITE

Économiste

Division de la Planification régionale / Direction de la Planification, 64 Rue Carnot x Saint-Michel, BP : 4010 Dakar,

Tel : (221) 33 889 72 78 [diakhitesamba19@gmail.com](mailto:diakhitesamba19@gmail.com)

**@DP/DPR– Décembre 2023**

[www.plandev.sn](http://www.plandev.sn)

# **Effets de la décentralisation fiscale sur la croissance économique au Sénégal : une approche par la méthode ARDL**

---

Samba DIAKHITE

## **Résumé**

L'objectif de ce papier est d'évaluer les effets de la décentralisation fiscale sur la croissance économique au Sénégal de 2011 à 2021. A cet effet, les indices de décentralisation fiscale des recettes et des dépenses ont été calculés. Ils sont alternativement les variables exogènes des deux modèles. Les estimations sont effectuées à travers un modèle ARDL (Autoregressive Distributed Lag) pour capter la dynamique de long terme et de court terme des effets de la décentralisation sur le taux de croissance. Les résultats de l'étude montrent un impact négatif et significatif de la décentralisation fiscale sur la croissance économique sur le long terme. Par contre, la relation est non significative sur le court terme. Ces résultats s'expliquent par le processus de mobilisation des recettes fiscales, au niveau territorial, qui pourrait dépendre du système de décentralisation fiscale adopté.

**Mots-clés :** Décentralisation fiscale, Croissance économique, ARDL

## **Abstract**

The objective of this paper is to evaluate the effects of fiscal decentralization on economic growth in Senegal from 2011 to 2021. For this purpose, the fiscal decentralization indices of revenues and expenditures were calculated. They are alternately the exogenous variables of the two estimated models. The estimates are carried out using ARDL (Autoregressive Distributed Lag) model to capture the long-term and short-term dynamics of the effects of decentralization on the growth rate. The results of the estimations lead to the conclusion that there is a negative and significant impact of fiscal decentralization on economic growth in the long term. On the other hand, the relationship is not significant in the short term. These results could be explained by the process of mobilizing tax revenues at the territorial level which could depend on the system of fiscal decentralization adopted.

**Keywords:** Fiscal Decentralization, Economic Growth, ARDL

Les opinions exprimées dans ce document de travail sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de la Direction de la Planification. Les documents de travail décrivent les recherches et analyses en cours par l'auteur et sont publiés pour susciter des commentaires et débats.

## Table des matières

Résumé : .....	1
Abstract : .....	1
Liste des figures .....	2
Liste des tableaux .....	2
Introduction .....	3
1. La décentralisation fiscale : revue de la littérature et mesures .....	5
1.1. Revue théorique .....	5
1.2. Revue empirique .....	6
1.3. Mesures de la décentralisation fiscale .....	9
2. La décentralisation fiscale au Sénégal .....	11
3. Données et méthodologie .....	13
3.1. Données .....	13
3.2. Méthodologie .....	13
3.2.1. Stationnarité des séries .....	14
3.2.2 Test de cointégration de Pesaran et al. (2001) .....	15
4. Résultats des estimations .....	17
5. Discussions des résultats : .....	18
Conclusion et recommandations .....	21
REFERENCES .....	22

## Liste des figures

Figure 1 : évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales de 2011 à 2021 (en millions de FCFA) .....	12
Figure 2 : retard maximal pour le modèle I .....	15
Figure 3 : retard maximal pour le modèle II .....	15
Figure 4 : test de normalité pour le modèle I .....	16
Figure 5 : test de normalité pour le modèle II .....	16

## Liste des tableaux

Tableau 1 : test de stationnarité .....	15
Tableau 2 : résultats des tests diagnostiques des modèles ARDL estimés .....	16
Tableau 3 : test de cointégration aux bornes de Pesaran et al. (2001) .....	17
Tableau 5 : Résultats de l'ARDL (1,0) du modèle I .....	17
Tableau 6 : résultats de l'ARDL (1,1) du modèle II .....	18

## Introduction

Au cours des deux dernières décennies, les efforts de décentralisation se sont multipliés dans les pays en remettant en question le monopole des gouvernements centraux en matière de prise de décisions (Ebel et Yilmaz, 2001). Le gouvernement central devra ainsi partager des domaines de compétence (dépenses) et de recettes (revenus) avec les collectivités territoriales. La décentralisation a été définie comme le processus par lequel un gouvernement central cède formellement des pouvoirs aux acteurs et aux institutions à des niveaux inférieurs dans une hiérarchie politico-administrative et territoriale (Elijah, 2015). Elle renvoie également à un dispositif politico-administratif dans lequel les pouvoirs de planifier, de décider et de gérer les fonctions sont transférés du gouvernement central à des organisations, agences ou unités gouvernementales subordonnées, que ce soit géographiquement ou structurellement (Anyanwu, 1999).

La décentralisation a des dimensions politiques, administratives et fiscales. Cette étude s'intéresse à la dimension fiscale. La décentralisation fiscale fait référence à une série de politiques conçues pour accroître l'autonomie financière des gouvernements infranationaux (Falleti, 2004). Ils doivent alors disposer de revenus suffisants transférés du gouvernement central pour pouvoir prendre des décisions en matière de dépenses (Rondinelli, 1999). La diversité de l'intérêt porté à la décentralisation reflète les différences institutionnelles entre les pays.

L'intérêt accru pour la décentralisation fiscale est fondé sur les éléments suivants en ce sens que: i) la décentralisation fiscale peut entraîner une augmentation de l'efficacité dans la fourniture de biens publics en favorisant les préférences locales, les innovations infranationales, les réductions de coûts et à une productivité améliorant la concurrence intergouvernementale, même si elle peut conduire à une répartition inégale des ressources (Bodman, 2006) ; ii) la décentralisation fiscale, soigneusement conçue, doit non seulement renforcer l'autonomie locale là où les gouvernements infranationaux sont autorisés à agir de manière indépendante dans leur domaine de compétence, mais promouvoir également la responsabilité dans le secteur public, l'efficacité économique et la transparence (Ebel et Yilmaz (2002) ;.iii) les gouvernements infranationaux, en raison de leur plus grande proximité avec les administrés, possèdent une connaissance des préférences et des conditions de coûts qui ne sont pas à la portée du gouvernement central bien qu'il existe des différences entre les régions (Esteban et al., 2008).

En principe, toute responsabilité dévolue localement devrait être accompagnée de ressources adéquates y afférentes. Les pouvoirs de décision relatives à la mobilisation des ressources, au niveau territorial, sont transférés vers les administrations communales et départementales ou des villes pour l'exécution des responsabilités accordées par le

gouvernement central. Ainsi, une politique de décentralisation fiscale cherche à promouvoir l'efficacité dans la provision des services, au niveau territorial, la croissance économique, le développement des ressources humaines, l'entreprenariat et le dynamisme territorial.

Toutefois, les effets macroéconomiques de la décentralisation fiscale sont ambigus et les résultats empiriques diffèrent, que ce soit dans les études inter-pays ou d'un seul pays (Miri at Taacha, 2017). L'ambiguïté des effets macroéconomiques de la décentralisation fiscale est donnée par des relations soient positives, soient négatives, soient aucune d'entre les deux variables. En effet, Miri, Taacha, & Benatia (2017), en utilisant une approche de co-intégration en données de panel, montrent que la décentralisation fiscale peut améliorer une croissance économique significativement à long terme (particulièrement pour la décentralisation mesurée par les recettes). Cependant, à court terme, cela conduit à une baisse de la croissance économique.

Par contre, Rodríguez-Pose et al. (2009), en examinant à l'aide d'une approche de données de panel avec effets dynamiques, la relation entre le niveau de décentralisation fiscale et les taux de croissance économique dans 16 pays d'Europe centrale et orientale sur la période 1990-2004, ont montré que les recettes fiscales sont significativement et négativement corrélées à la croissance économique sur le court terme. Cette relation devient non significative et le coefficient passe progressivement de négatif à positif, aboutissant à une relation positive et légèrement significative à partir de la 6<sup>ème</sup> année.

Ces relations sont d'autant plus complexes dans un pays émergent ou en voie de développement comme celui du Sénégal. Déjà, en 1972, le Sénégal disposait d'une politique d'aménagement du territoire et mettait en œuvre le premier schéma d'aménagement du territoire. En 1996, le processus de décentralisation a modifié fondamentalement les relations entre l'État et les collectivités locales, en renforçant l'autonomie de gestion de ces dernières. En 2013, l'Acte III de la décentralisation, institué, marque une réforme majeure de l'action territoriale de l'État afin de mieux consolider la logique de développement des terroirs. Cette initiative cherchait à mieux positionner le Sénégal pour confronter les avis des acteurs, mais également donner des réponses aux questions relatives à la décentralisation, notamment fiscale.

La présente étude se propose de vérifier si la décentralisation fiscale aboutit à l'amélioration du taux de croissance du PIB au Sénégal. Elle s'articule autour de cinq parties : la première est consacrée au développement théorique et empirique sur les effets attendus de la décentralisation fiscale, la deuxième aborde la décentralisation fiscale au Sénégal, la troisième traite de la méthodologie de recherche et enfin sont présentés dans la quatrième et la cinquième parties l'analyse des résultats et les discussions.

## 1. La décentralisation fiscale : revue de la littérature et mesures

### 1.1. Revue théorique

La littérature sur le processus de décentralisation fiscale fait apparaître deux catégories de réformes. La première considère que la décentralisation fiscale concerne seulement la décentralisation des responsabilités en matière de dépenses et les responsabilités en matière de revenus sont toujours centralisées ; d'où les transferts de l'Etat vers les entités décentralisées pour résoudre les problèmes des déséquilibres verticaux et horizontaux. Pour la deuxième catégorie, la décentralisation fiscale concerne aussi bien les dépenses que les revenus. Dans ce cas, le rôle des transferts n'est pas primordial puisque les entités décentralisées disposent de leurs propres ressources (Jha, 2012).

Néanmoins, la théorie de Tiebout (1956) du « vote par les pieds » constitue la toile de fond de l'ensemble de la théorie du fédéralisme budgétaire. Les individus cherchent à se déplacer vers les localités où la fourniture des biens et services publics rencontre leurs préférences à travers un mouvement qualifié de concurrence horizontale. Quant à l'étude de Bardhan (1996), elle aboutit à une concurrence verticale entre les différents niveaux de « juridiction locale » pour attirer la population. Dans un cas comme dans l'autre, le principe de concurrence ou de compétition, avec la mobilité de la population entre différentes zones décentralisées, permet de maximiser les recettes fiscales nettes des dépenses publiques au profit des ménages résidents (Brennan et Buchanan, 1980).

Toutefois, tout programme de dépenses décentralisées pourrait également être mis en œuvre par un Gouvernement centralisé, de sorte que l'argument de l'efficacité nécessite quelques hypothèses supplémentaires (Nkoa et Younda, 2022). En effet, les systèmes d'affectation traitent de la répartition des responsabilités, des fonctions, des pouvoirs et de l'autorité des Gouvernements selon différents niveaux. Cela s'accompagne d'un défi majeur, à savoir, comment répartir les responsabilités et les ressources financières de manière à favoriser le développement socioéconomique des territoires (Adesopo, 2015).

En effet, la décentralisation des dépenses indique la capacité des autorités locales à bien choisir les modes de dépenses publiques. Les contribuables ne pourraient être satisfaits que par l'amélioration essentielle des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la sécurité sociale, etc. ces dépenses publiques sont traditionnellement divisées en deux catégories inégales : productifs et non productifs (Pasichnyi et al., 2019).

Le degré de décentralisation varie d'un pays à l'autre selon la nature des responsabilités (santé, protection sociale, éducation, etc.). En général, les pays à revenu élevé ont tendance à avoir une part locale plus importante dans les dépenses publiques totales que

les pays à faible revenu. A titre d'exemple, le Danemark (32,8% et 61,4%) et le Canada (34,6% et 64,1%) se distinguent respectivement par leurs dépenses locales particulièrement élevées en pourcentage du PIB et des dépenses publiques totales. Les collectivités locales, où des responsabilités sont limitées en matière de dépenses (moins de 8% du PIB et 20% des dépenses publiques), sont principalement celles qui se trouvent en Afrique mais aussi en Amérique latine (OCDE/CGLU, 2022).

La décentralisation des recettes représente l'autre versant de la décentralisation fiscale. Par contre, les dépenses sont nettement plus décentralisées que les recettes, une partie considérable des dépenses infranationales étant couverte par des subventions intergouvernementales. Ce qui a entraîné un déséquilibre budgétaire vertical plus important (Blöchliger, 2013). Shah (2006) note que des niveaux cohérents et similaires de décentralisation des dépenses et des recettes pourraient améliorer la responsabilité des gouvernements infranationaux. Hanif et Santos (2017) soulignent que l'augmentation de la responsabilité budgétaire en approfondissant le processus de décentralisation des recettes pourrait assurer une plus grande efficacité dans les dépenses, mais lorsqu'il existe un déséquilibre entre les deux parties du processus, les gouvernements infranationaux ont tendance à être plus irresponsables sur le plan budgétaire (Hanif et al., 2020).

La décentralisation de l'autorité fiscale vers les niveaux inférieurs de gouvernement peut facilement entraîner une « course vers le haut » basée sur les dépenses, car les bureaucrates intéressés, qui sont responsables des décisions en matière de dépenses, sont incités à surpasser leurs concurrents avec une offre excédentaire de biens publics et d'élargir l'assiette fiscale. Cependant, Oates (1985) a soutenu que cette augmentation de la diversité de la fourniture de biens publics qui entraîne réellement une augmentation des niveaux de dépenses globales reste une question ouverte.

## 1.2. Revue empirique

Il existe une abondante littérature sur la question de la décentralisation fiscale et de la croissance économique au niveau infranational mais aucune étude n'est encore disponible au niveau du Sénégal. Ces études fournissent des conclusions diverses et ambiguës. La majeure partie de la littérature sur ce sujet n'est pas concluante quant à la significativité statistique et au signe de l'effet de la décentralisation fiscale sur la croissance économique. Certaines études ont montré qu'il existe une association positive entre la décentralisation fiscale et la croissance économique.

Pasichnyi et al. (2019) proposent d'évaluer l'impact de la décentralisation fiscale sur la croissance économique pour 27 économies avancées et émergentes en Europe de 1992 à 2017 à l'aide de données de panel. Ils constatent que la décentralisation des recettes

était associée à des taux de croissance plus faibles, tandis que la décentralisation des dépenses pouvait légèrement encourager la croissance économique. En outre, l'indicateur global de décentralisation nuit à la croissance, mais ce résultat n'a pas été robuste.

Les principaux résultats de Blöchliger (2013) montrent que dans l'ensemble des pays, la décentralisation fiscale des collectivités territoriales, mesurée à partir de la part des recettes ou des dépenses, est positivement associée à l'activité économique. Le doublement des parts d'impôt ou de dépenses des administrations infranationales (par exemple, l'augmentation du ratio des recettes fiscales des administrations infranationales sur celles des administrations centrales de 6 à 12%) est associée à une augmentation du PIB par habitant d'environ 3%). Cette corrélation entre la décentralisation et le PIB est plus faible dans les pays plus décentralisés, reflétant probablement que de larges pouvoirs fiscaux infranationaux pourraient également avoir des effets économiques néfastes et que certains domaines politiques ne se prêtent pas à la décentralisation. Cependant, la relation estimée ne devient jamais négative et n'a pas la forme d'une bosse, c'est à dire que « plus de décentralisation a toujours tendance à être meilleure ».

Norman et al. (2001) examinent si les gains d'efficacité qui accompagnent prétendument la décentralisation fiscale génèrent une croissance plus élevée dans les économies plus décentralisées. Avec un échantillon de 23 pays de l'OCDE sur la période 1972-2005, ils constatent que la décentralisation des dépenses fait baisser la croissance économique, tandis que celle des recettes l'augmente. Ce résultat étaye fortement l'hypothèse d'Oates (1972) selon laquelle les gains d'efficacité maximum de décentralisation fiscale nécessitent une adéquation étroite entre la décentralisation des dépenses et celle des recettes. En conclusion, c'est plutôt la convergence entre la décentralisation des dépenses et des recettes qui est favorable à la croissance.

Farida et al. (2021) évaluent les relations entre la décentralisation fiscale et la croissance économique dans l'Est de l'Indonésie à l'aide de données de panel sur la période 2016-2019 de treize (13) provinces en utilisant des équations simultanées estimées à l'aide des triples moindres carrés. Ils concluent que la décentralisation fiscale n'a pas pleinement soutenu la croissance économique. En effet, le mandat de gestion du budget n'a pas été utilisé de manière optimale par les gouvernements locaux, ce qui découle d'une mauvaise allocation des dépenses productives et sa proportion décroissante au cours de la période de recherche.

Muhammad (2011), en utilisant le modèle autorégressif pour l'estimation des moindres carrés ordinaires sur la période 1972-2009, montre que les deux variables de décentralisation fiscale que sont le pouvoir de dépenser et l'autonomie de collecter des recettes ont un impact positif et significatif sur la croissance économique. Il conclut que

le gouvernement fédéral devrait déléguer le pouvoir fiscal aux gouvernements provinciaux et locaux pour augmenter la croissance et le bien-être du peuple pakistanais.

Fakhri (2016) étudie les effets de la décentralisation fiscale sur le développement du secteur non pétrolier pour l'Azerbaïdjan de 2002 à 2013. Les résultats obtenus à partir de l'approche ARDL montrent que la part des dépenses et des recettes locales par rapport au total, mesurant la décentralisation budgétaire, a un impact négatif sur le PIB non pétrolier. Ces résultats de recherche donneraient aux décideurs un bon aperçu de la mise en œuvre des réformes économiques pour développer les aspects institutionnels de la décentralisation et ainsi la rendre favorable à la croissance économique non pétrolière.

La plupart des analyses empiriques explorent la relation entre la décentralisation fiscale et la croissance économique dans un vide institutionnel. Ainsi, Andrea et al. (2016) étudient le lien entre la décentralisation fiscale et la croissance économique dans différents cadres institutionnels de 21 pays de l'OCDE sur la période 1970-2010. Ils constatent que les effets pro-croissance de la décentralisation fiscale dépendent essentiellement de l'autorité des gouvernements infranationaux : la décentralisation fiscale conduit à des taux de croissance économique plus élevés (plus faibles) lorsqu'elle est associée à une décentralisation administrative et politique élevée (faible). La décentralisation fiscale est plus propice à la croissance si les impôts infranationaux proviennent principalement de recettes autonomes telles que les impôts fonciers. Dans l'ensemble, cela fournit des preuves des complémentarités institutionnelles à l'œuvre entre les dimensions de la décentralisation ; ce qui conduit à des informations pertinentes sur les implications politiques.

Ogawa et Yakita (2008) analysent la décentralisation fiscale et les transferts de péréquation dans un modèle de croissance endogène à deux régions avec deux niveaux de gouvernement et des objectifs différents ; les gouvernements locaux maximisent l'utilité des habitants de la région ; et le Gouvernement central effectue les transferts de péréquation pour combler les écarts de capacité fiscale entre les régions et fait attention au taux de croissance économique. Le premier résultat démontre que le taux d'imposition préféré choisi par le gouvernement local est positivement affecté par l'ampleur de la décentralisation fiscale. Le deuxième résultat montre que les politiques de péréquation budgétaire du Gouvernement central n'ont aucune influence sur la vitesse de convergence de la croissance interrégionale.

Hamid et al. (1997) examinent, à partir d'échantillon de pays en développement et pays développés, le signe et la significativité du coefficient de la variable de décentralisation fiscale en ajoutant séquentiellement les variables de contrôle dans les trois groupes de pays. Ils démontrent qu'il existe une relation négative entre la décentralisation fiscale et

la croissance économique pour des intervalles de cinq et dix ans dans les pays en développement.

Gemmell et al. (2009) examinent, en utilisant des données de panel dynamiques à effet de court terme différent dans chaque pays et en tenant compte de l'existence de endogénéité avec 23 pays de l'OCDE sur la période 1972-2005, le lien entre la décentralisation fiscale et la croissance économique. Les résultats montrent que la décentralisation des dépenses publiques diminue la croissance économique tandis que celle des revenus l'augmente. Par conséquent, l'implication en termes de politique économique serait de réduire les transferts des gouvernements centraux aux gouvernements infranationaux tout en augmentant leur coresponsabilité dans la collecte des impôts. Cette conclusion ne change pas lorsque différentes mesures de la décentralisation fiscale sont utilisées ou lorsque la forte corrélation entre les dépenses et les recettes des collectivités locales est prise en compte.

Faridi (2011) montre, à travers la méthode autorégressive pour une estimation des moindres carrés ordinaires sur la période 1972-2009, que les deux variables de décentralisation fiscale que sont le pouvoir de dépenser et l'autonomie des recettes ont un impact positif et significatif sur la croissance économique. L'étude conclut que le gouvernement fédéral devrait déléguer le pouvoir fiscal aux gouvernements provinciaux et locaux sur la base des résultats empiriques. Elle suggère que les gouvernements provinciaux et locaux devraient se voir accorder plus d'autonomie et d'autorité en matière fiscale. Sans doute l'autonomie fiscale générerait plus de ressources, renforcerait la confiance et également responsabiliserait l'unité fédératrice pour augmenter la croissance et le bien-être.

### 1.3. Mesures de la décentralisation fiscale

Plusieurs indicateurs permettent d'appréhender la question de la décentralisation fiscale qui peut être mesurée par les recettes et les dépenses. La mesure quantitative de la décentralisation fiscale doit être construite pour étudier sa contribution potentielle à la croissance économique. Elle dépend de son degré ou du niveau d'autorité du gouvernement de niveau infranational. En effet, l'indicateur de recettes correspond à la mesure la plus approximative de l'attribution des pouvoirs lorsque le gouvernement qui perçoit les recettes, a ses propres recettes (l'impôt à percevoir et le type de dépenses à effectuer). Il est défini comme le ratio des recettes des collectivités locales sur les recettes combinées du Gouvernement central et des collectivités locales (Akai et Sakata, 2002).

En revanche, l'indicateur des dépenses correspond à la mesure la plus approximative de l'attribution de l'autorité lorsqu'une administration locale a une autorité associée à ses

dépenses en considérant implicitement que toutes les subventions intergouvernementales sont sans contrepartie ou forfaitaires. Il est défini comme le rapport entre les dépenses des administrations locales et les dépenses combinées des niveaux central et local. Pour le calculer, les dépenses publiques, y compris les subventions, des niveaux de gouvernements sont utilisés (Akai et Sakata, 2002).

Dans l'étude menée par Coquart (2013) sur un panel de vingt-quatre pays du continent africain dans les années 2000, la décentralisation fiscale est mesurée par le ratio dépenses des collectivités territoriales rapportées aux dépenses publiques nationales. Pour examiner les différents modèles de décentralisation fiscale dans 68 pays en 1996, Schneider (2003) montre qu'il y a plusieurs avantages à se concentrer sur les recettes et les dépenses. En effet, elles offrent les meilleures mesures disponibles sans étude détaillée de chaque pays et les principaux aspects de la décentralisation fiscale. Dans le même sillage, Hasanov et al. (2016) ont élaboré deux indices de décentralisation fiscale afin de tester l'impact de la décentralisation fiscale sur le développement du secteur non pétrolier dans le cas de l'Azerbaïdjan sur la période 2002-2013. Le premier et le deuxième indice utilisés sont mesurés respectivement par le ratio recettes ou dépenses des collectivités locales par rapport aux recettes et dépenses totales du Gouvernement central.

Ces deux indicateurs sont considérés comme deux cas extrêmes relatifs à la répartition de l'Autorité. Par la suite, on considère un indicateur qui combine ces deux. Il représente une mesure de décentralisation qui intègre à la fois les parts des recettes et des dépenses. Ainsi, l'indicateur normalisé est défini comme la moyenne des indicateurs de dépenses et de recettes (Akai et Sakata, 2002). Par ailleurs, Gu (2012) a développé un indicateur composite qui prend en compte l'importance relative de la décentralisation des recettes et des dépenses et l'évaluation distincte du déséquilibre fiscale vertical dans un contexte de manière implicite ou explicite. Miri et al. (2017) ont cherché à mesurer la décentralisation fiscale par les recettes et les dépenses mais aussi par un indice composite entre les deux pour le cas du Maroc. Akai et Sakata (2002) considèrent un indicateur qui mesure l'autonomie (degré d'indépendance fiscale) d'une administration locale dans un Etat. L'indicateur d'autonomie est défini comme la part des recettes propres de l'administration locale dans ses recettes totales. Cet indicateur équivaut à la part des subventions (la part des revenus de subventions dans les recettes totales) soustraite de l'unité.

Dans le même sens, Yushkov (2015), en examinant la relation entre la décentralisation fiscale et la croissance économique à partir d'une évaluation empirique sur 78 régions russes pour la période 2005-2012, a utilisé 4 indicateurs pour estimer le degré de décentralisation fiscale. Il s'agit de la décentralisation intrarégionale des recettes, qui est la part des recettes municipales autogénérées (sans transferts) dans les recettes totales

du budget régional consolidé ; la décentralisation des dépenses intrarégionales, qui représente la part des dépenses municipales consolidées (à l'exclusion des transferts intergouvernementaux « en retard » vers les niveaux supérieurs) dans les dépenses totales du budget régional consolidé ; la dépendance d'une région à l'égard des transferts intergouvernementaux du budget fédéral (IGT), qui correspond à la part des transferts intergouvernementaux (subventions inconditionnelles, subventions) dans les recettes totales du budget régional consolidé; et l'indicateur d'autonomie municipale (UA), qui est la part des revenus autogénérés de toutes les municipalités dans les recettes municipales consolidées de la région concernée.

Dans le même sens, l'étude empirique en données de panel, menée par Muinelo-Gallo et Roca-Sagalés (2013) sur un échantillon de 24 pays de l'OCDE durant la période 1984-2016, a examiné comment la qualité du gouvernement infranational pourrait influencer la relation entre la décentralisation fiscale et les disparités régionales. La décentralisation fiscale est mesurée par le rapport des recettes locales sur les recettes consolidées des administrations publiques générales, après déduction des recettes publiques et locales, des subventions d'autres administrations et sur la base des comptes des administrations publiques générales de l'OCDE.

## 2. La décentralisation fiscale au Sénégal

Depuis les indépendances, le Sénégal a connu des avancées majeures en matière de politique de décentralisation. En effet, la décentralisation, au Sénégal, a fait l'objet de progrès significatifs grâce à de multiples réformes pour construire un système administratif fort. Dans le même ordre d'idées, comme pour la politique de décentralisation, le cadre juridique fiscal a fortement évolué au cours des années. Le régime fiscal du Sénégal est imbriqué à travers la fiscalité du Gouvernement central et celle des collectivités territoriales. Ce régime fiscal des collectivités territoriales comprenait les recettes de fonctionnement et d'investissement des villes/départements et des communes/communes d'arrondissement.

La loi n°96-07 du 22 mars 1996 a transféré neuf (9) domaines de compétences<sup>1</sup> du niveau central vers les collectivités territoriales. En contrepartie, elles reçoivent de l'Etat le Fonds de Dotation de la Décentralisation (FDD) et le Fonds d'Equipeement des Collectivités Territoriales (FECT) qui sont alimentés par des prélèvements respectifs de 3,5% et 2% sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de la dernière année connue, la taxe annuelle sur

---

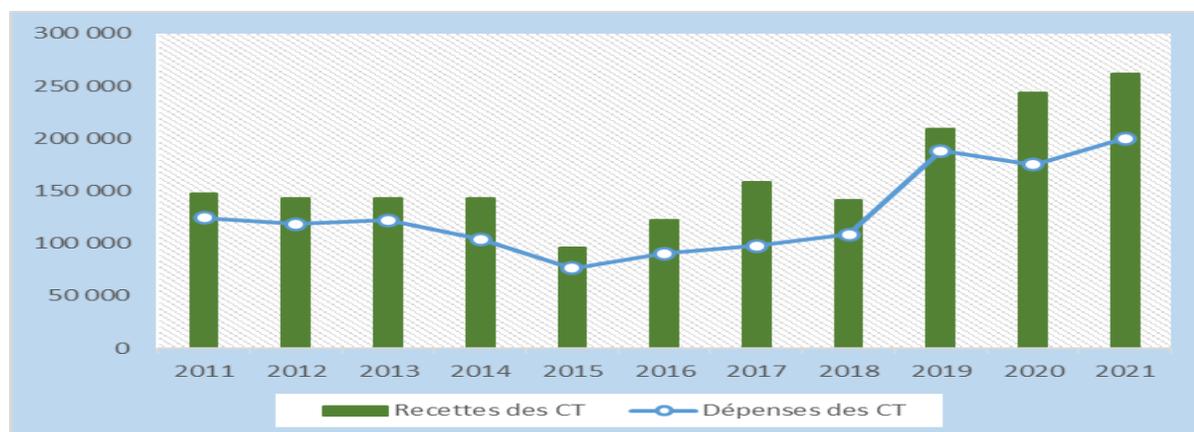
<sup>1</sup> Il s'agit des Domaines, de l'Environnement et Gestion des Ressources naturelles, de la santé, Population et Action sociale, de la Jeunesse, Sports et Loisirs, de la Culture, de l'Education, de la Planification, de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et Habitat.

les véhicules ou engins à moteur, la taxe sur la plus-value immobilière et le budget consolidé d'investissement (BCI) du sous-secteur de la santé et de l'éducation.

Le nouveau dispositif du code général des Collectivités territoriales (CGCT) de 2013 prévoit pour les collectivités territoriales une panoplie de ressources diverses. Toutefois, elles ne disposent pas des mêmes types de recettes et d'un potentiel financier et fiscal égal et identique pour assurer la couverture de leurs dépenses notamment celles conférées déjà par la réforme de 1996 en ses articles 16 à 53 à travers les transferts des domaines de compétences. Le potentiel des communes et communes d'arrondissement en termes de recettes (articles 195, 195 bis, 196, 197 et 198 du CGCT) n'est pas comparable à celui des départements (194, 196, 197 et 198 du CGCT) et villes (articles 185, 185 bis, 196, 197 et 198 du CGCT) bénéficiant essentiellement de dotations étatiques.

L'exécution de ces responsabilités de collectes de recettes et de dépenses des collectivités territoriales du Sénégal montrent deux phases dans son évolution (figure 1). Une première phase avec une tendance baissière et une deuxième ascendante. Cette première phase s'arrête en 2015, début de mise en œuvre du PSE et deuxième année de l'acte III de la décentralisation où les recettes et les dépenses étaient respectivement de 96,172 et 76,261 milliards de FCFA. En effet, la situation de la gestion des finances des collectivités territoriales dans le contexte de l'avènement de l'Acte III de la décentralisation révèle qu'entre 2015 et 2016, le transfert de ressources budgétaires vers les collectivités locales a connu une augmentation significative de 5,6 milliards FCFA, passant de 42,9 milliards à 48,5 milliards FCFA, soit 13,1% en valeur relative. Cette hausse est due aux fonds de dotation qui connaissent une hausse de 10,15%. Cette même progression est notée sur le fonds d'équipement des collectivités locales avec 28,66% de plus, entre autres (DPBEP, 2018-2020).

**Figure 1** : évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales de 2011 à 2021 (en millions de FCFA)



**Source** : Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle (2015-2022)

Cette tendance s'accélère entre 2018-2021 pour atteindre 262,240 et 200,190 milliards de FCFA en 2021 respectivement pour les recettes et les dépenses. Elle traduit notamment la volonté de l'Etat de poursuivre sa politique de renforcement de moyens financiers par l'augmentation annuelle de transferts dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et aux Agglomérations du Sénégal (PACASEN), d'affectation de la Contribution économique locale (CEL) qui a relevé, de manière substantielle, les recettes d'investissements des collectivités territoriales.

### 3. Données et méthodologie

#### 3.1. Données

L'analyse du lien entre la décentralisation respectivement fiscale des recettes (IDFR) et des dépenses (IDFD) et la croissance économique requiert l'utilisation de données longitudinales. Ces données couvrent la période 2011-2021 et sont tirées de différentes sources. Les données des recettes fiscales et celles des dépenses des collectivités territoriales sont tirées des Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) et celles relatives aux dépenses et recettes publiques nationales du Tableau des opérations financières et économiques (TOFE). Le taux de croissance provient de la base de données de la Banque mondiale (WDI).

#### 3.2. Méthodologie

La première étape consiste d'abord à calculer les deux indices de décentralisation fiscale mesurés respectivement par les recettes et les dépenses :

$$IDFR = \frac{RTCT}{RCE} \quad (1)$$

$$IDFD = \frac{DTCT}{DTE} \quad (2)$$

Avec :

*IDFR : Indice de décentralisation fiscale des recettes*

*RTCT: Recettes totales des collectivités territoriales*

*RCE : Recettes courantes de l'Etat*

*IDFD : Indice de décentralisation fiscale des dépenses*

*DTCT : Dépenses totales des collectivités territoriales*

*DTE : Dépenses totales et prêts nets de l'Etat*

La deuxième étape consiste à faire une régression des taux de croissance du PIB sur les deux indices de décentralisation fiscales en utilisant l'approche ARDL<sup>2</sup> pour analyser la relation de court et long termes. Mais, cette approche souffre généralement de problèmes d'autocorrélation d'erreurs, avec la présence de la variable endogène décalée comme explicative (modèles AR et ARDL), et de multi-colinéarité (modèles DL et ARDL) ; ce qui complique l'estimation des paramètres par les Moindres Carrés Ordinaires/MCO. Dans ce cas, la forme (explicite) générale de l'ARDL s'écrit :

$$Y_t = \varphi + a_1 Y_{t-1} + \dots + a_p Y_{t-p} + b_0 X_t + \dots + b_q X_{t-q} + e_t \quad (3)$$

Avec  $e_t \sim iid(0, \sigma)$  : terme d'erreur ;  $b_0$  : traduit l'effet à court terme de  $X_t$  sur  $Y_t$ . Considérant la relation de long terme ou d'équilibre suivante  $Y_t = k + \phi X_t + u$ , la détermination de l'effet à long terme  $\phi$  de  $X_t$  sur  $Y_t$  donne :

$$\phi = \frac{\sum b_j}{(1 - \sum a_i)} \quad (4)$$

Pour cette étude, les modèles suivants sont estimés dont la variable exogène est alternativement l'indice de décentralisation fiscale des recettes et des dépenses.

Modèle (I) :

$$\Delta TCPIB_t = \lambda_0 + \lambda_1 TCPIB_{t-1} + \lambda_2 IDFR_{t-1} + \lambda_3 \Delta TCPIB_{t-1} + \lambda_4 \Delta IDFR_{t-1} + \varepsilon_t \quad (5)$$

Modèle (II) :

$$\Delta TCPIB_t = \beta_0 + \beta_1 TCPIB_{t-1} + \beta_2 IDFD_{t-1} + \beta_3 \Delta TCPIB_{t-1} + \beta_4 \Delta IDFD_{t-1} + \varepsilon'_t \quad (6)$$

Avec  $\Delta$  : opérateur de différence première ;  $\lambda_0$  et  $\beta_0$  : constante ;  $\lambda_1, \beta_1, \beta_2$  et  $\lambda_2$  : dynamique de long terme du modèle ;  $\lambda_3, \beta_3, \beta_4$  et  $\lambda_4$  : effets à court terme du modèle et  $\varepsilon$  et  $\varepsilon' \sim iid(0, \sigma)$  : terme d'erreur ou bruit blanc.

### 3.2.1. Stationnarité des séries

Avant d'estimer ces deux (2) modèles, l'étude de la stationnarité a été effectuée par le test de racine unitaire Dickey Fuller Augmenté (ADF), le test de racine unitaire Phillips Perron (PP) et celui de Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (KPSS) pour toutes les variables retenues. Suite à cela, les résultats suivants montrent que les indicateurs de

<sup>2</sup> Le modèle ARDL (AutoRegressive Distributed Lag) ou ARRE (modèle autorégressif à retards échelonnés) permet de prendre en compte la dynamique temporelle dans l'explication d'une variable contrairement au modèle simple (non dynamique) dont l'explication instantanée (effet non étalé dans le temps) ne restitue qu'une partie de la variation de la variable à expliquer. Le modèle ARDL permet d'estimer les dynamiques de court terme et les effets de long terme pour des séries cointégrées même si l'horizon temporel est relativement court (Dans notre cas, cet horizon est 11 ans).

décentralisation fiscale des dépenses et des recettes sont d'ordre 0, alors que le taux de croissance est stationnaire d'ordre 1. Les indicateurs sont ainsi intégrés à des ordres différents ; ce qui rend inefficace le test de cointégration de Engle et Granger (cas multivarié) et celui de Johansen, et rend opportun le test de cointégration aux bornes (Pesaran, 2001).

**Tableau 1** : test de stationnarité

	Niveau			Différence première			Constat
	ADF	PP	KPSS	ADF	PP	KPSS	
idfr	-6.830* (0.000)	-1.150 (0.920)	0.155**	-2.005 (0.599)	-3.036 (0.122)	0.059	I (0)
idfd	-1.196 (0.911)	-1.312 (0.885)	0.151**	-2.654 (0.256)	-2.871 (0.049)	0.0651	I (0)
tcpib	-1.052 (0.937)	-2.344 (0.410)	0.142***	-2.568 (0.295)	-3.644 (0.026)	0.0672	I (1)

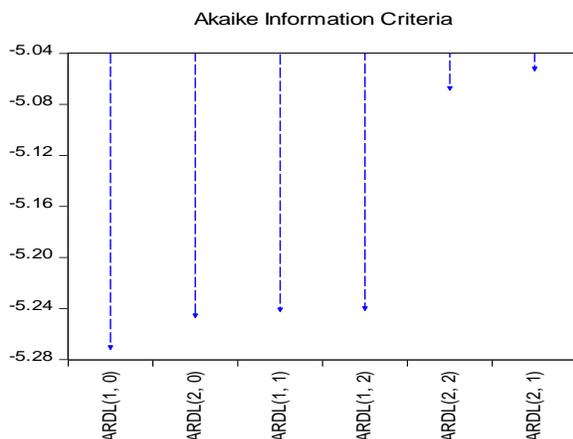
Source : estimation auteur, 2023

(.) : Probabilités ; \* : stationnaire à 1% ; \*\* : stationnaire à 2.5% ; \*\*\* : stationnaire à 5% ; \*\*\*\* : stationnaire à 10%

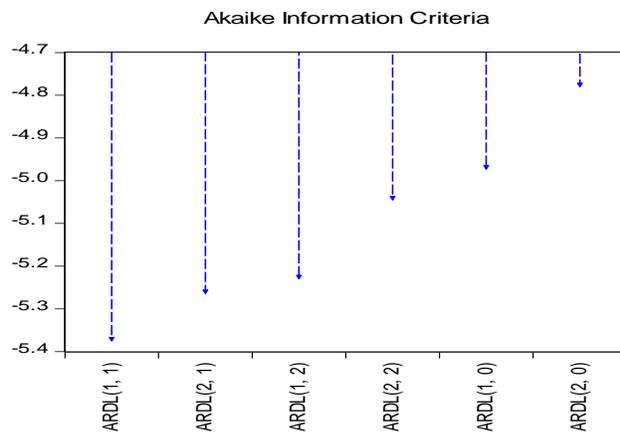
### 3.2.2 Test de cointégration de Pesaran et al. (2001)

Deux étapes sont à suivre pour appliquer le test de cointégration de Pesaran. Il s'agit de déterminer le décalage optimal (AIC, SIC) et de recourir au test de Fisher pour étudier la cointégration entre séries.

**Figure 2** : retard maximal pour le modèle I



**Figure 3** : retard maximal pour le modèle II



Source : estimation auteur, 2023.

Les modèles ARDL (1,0) et (1,1) sont respectivement plus optimal parmi les 5 autres, car ils offrent les plus petites valeurs du AIC pour les modèles I et II.

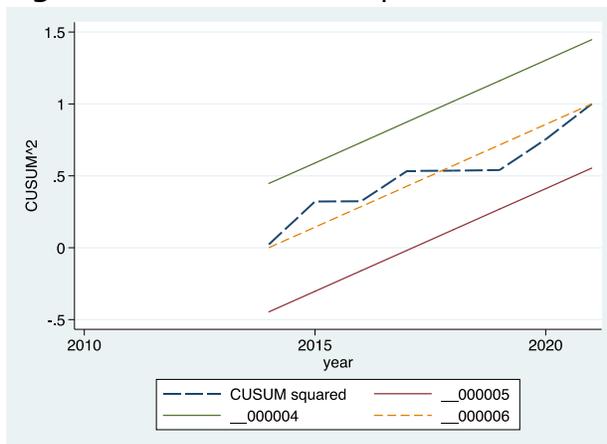
**Tableau 2** : résultats des tests diagnostics des modèles ARDL estimés

Hypothèse du test	Tests	Modèle I		Modèle II	
		Valeurs	Probabilité	Valeurs	Probabilité
Autocorrélation	Breusch-Godfrey	0.809	0.3685	0.044	0.834
	Durbin-Watson	2.413		1.877	
Hétéroscédasticité	Breusch-Pagan	0.14	0.711	0.04	0.8389
Spécification	Fisher	11.30	0.006	9.72	0.010

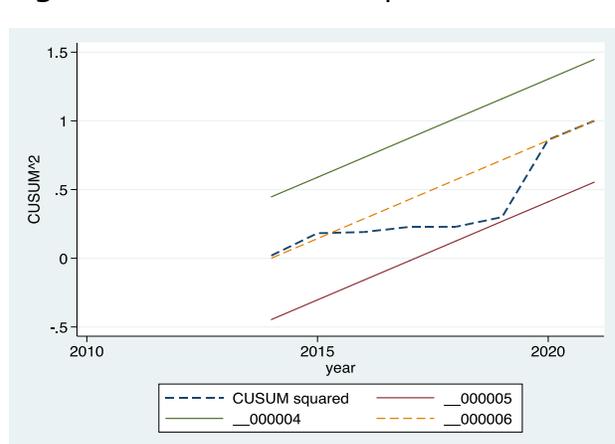
**Source** : estimation auteur, 2023.

Par ailleurs, au regard des tests qui aident à diagnostiquer le modèle ARDL estimé, on note l'absence d'autocorrélation des erreurs. Dès lors, il n'y a pas d'hétéroscédasticité mais la normalité des erreurs et donc le modèle a été bien spécifié (Tableau 2 et figures 4 et 5). Le test de cointégration aux bornes est utilisé pour vérifier l'existence d'une relation à long terme entre les variables.

**Figure 4** : test de normalité pour le modèle I



**Figure 5** : test de normalité pour le modèle II



**Source** : estimation auteur, 2023.

Les valeurs F-statistic du test de Fisher calculées seront comparées aux valeurs critiques (qui forment des bornes). Les valeurs des résultats du F-statistic des deux modèles sont toutes supérieures aux valeurs critiques. Alors, il existe, par conséquent, une relation de cointégration entre les variables des modèles I et II. L'estimation des effets de long terme est bien possible entre la décentralisation fiscale et la croissance économique au Sénégal.

**Tableau 3** : test de cointégration aux bornes de Pesaran et al. (2001)

	<b>Test Statistic</b>	<b>Valeur</b>
Modèle (I)	F-statistic calculé	11.302
Modèle (II)	F-statistic calculé	13.672
<b>Seuil critique</b>	<b>Borne I (0)</b>	<b>Borne I (1)</b>
10%	4.04	4.78
5%	4.94	5.73
2.5%	5.77	6.68
1%	6.84	7.84

**Source** : estimation auteur, 2023.

#### 4. Résultats des estimations

Le modèle ARDL (1,0) est le modèle I estimé. Il est globalement bon et explique à 69,60% la dynamique du taux de croissance du PIB au Sénégal entre 2011 et 2021. Le coefficient d'ajustement de la variation de la variable dépendante (tcpib) est négatif (-1,480) et significatif (0,002) au seuil de 5% d'où le système revient à l'équilibre après une perturbation avec des fluctuations décroissantes.

A long terme, l'effet de la décentralisation fiscale mesurée par les recettes sur la croissance du PIB est négatif (-0,864) et significatif (0,002). En effet, si la décentralisation fiscale des recettes augmente d'une unité, le taux de croissance alors diminuerait de 0,864 unité au Sénégal. Par contre, pour le court terme, on ne peut pas se prononcer.

**Tableau 4** : Résultats de l'ARDL (1,0) du modèle I

	<b>D.tcpib</b>	Coef.	Std. Err.	T	P>t	[95% Conf.	Interval]
ADJ	L1. <b>tcpib</b>	-1.480	0.3150	-4.70	0.002	-2.225	-0.735
LR	<b>Idfr</b>	-0.864	0.195	-4.43	0.003	-1.326	-0.403
SR	<b>_cons</b>	0.176	0.046	3.79	0.007	0.066	0.286

R<sup>2</sup> = 0.7635  
R<sup>2</sup> ajusté = 0.696  
F-statistic = 11.30  
Prob(F-statistic) = 0.006

**Source** : estimation auteur, 2023.

Le modèle II de l'ARDL (1,0) affiche un R<sup>2</sup> ajusté de 74,41%. Donc, le taux de croissance du PIB est expliqué à hauteur de 74,41% par la décentralisation des dépenses. Les résultats de l'estimation montrent un coefficient d'ajustement négatif (-1,635) et significatif (0,002) du modèle ; ce qui indique le retour à la situation d'équilibre après un choc avec des fluctuations décroissantes. Ainsi, un effet négatif (-1,539) et significatif (0,001) à long terme de la décentralisation fiscale, mesurée par les dépenses contre un effet non significatif à court terme sur le taux de croissance du PIB, serait constaté au seuil de 5%. A long terme, une augmentation de la décentralisation fiscale des dépenses d'une unité entrainerait une baisse du taux de croissance de 1,539 unité au Sénégal.

**Tableau 5** : résultats de l'ARDL (1,1) du modèle II

	<b>D.tcpib</b>	Coef.	Std. Err.	T	P>t	[95% Conf.	Interval]
ADJ	<b>L1. Tcpi</b>	-1.635	0.315	-5.20	0.002	-2.406	-0.865
LR	<b>Idfd</b>	-1.539	0.276	-5.57	0.001	-2.216	-0.863
SR	<b>D1. idfd</b>	1.363	0.610	2.23	0.067	-0.131	2.856
	<b>_cons</b>	0.196	0.045	4.40	0.005	0.087	0.305
R <sup>2</sup> = 0.8294							
R <sup>2</sup> ajusté = 0.7441							
F-statistic = 9.72							
Prob(F-statistic) = 0.0101							

**Source** : estimation auteur, 2023.

## 5. Discussions des résultats :

Les effets de la décentralisation fiscale mesurée par les recettes et les dépenses sur la croissance économique sont significatifs sur le long terme et non significatifs sur le court terme pour le Sénégal durant la période 2011-2021. Néanmoins, à long terme, les recettes et les dépenses des collectivités territoriales ont un effet négatif sur la croissance économique du Sénégal. En effet, l'acte II et III de la décentralisation transfèrent des dépenses (neuf (9) domaines de compétences) et des recettes (FDD, FECT, taxe annuelle sur les véhicules ou engins à moteur, taxe sur la plus-value immobilière, BCI décentralisé en santé et éducation) du niveau central vers les collectivités territoriales. Malgré ces transferts, le poids des dépenses et des recettes au niveau territorial ne représente respectivement que 1,1% et 1,3% du PIB en 2017. Ces dépenses sont essentiellement orientées vers celles courantes (0,8% du PIB) au détriment de l'investissement (0,3% du PIB). En 2019, la même configuration est notée pour le poste des dépenses au niveau des collectivités territoriales du Sénégal. Par contre, leurs recettes ont augmenté de 0,2 point de pourcentage en 2019 (OECD/UCLG, 2019, 2022). Cette faiblesse des dépenses

et l'orientation vers le fonctionnement des ressources des collectivités territoriales pourraient expliquer cet effet négatif sur la croissance économique.

Ces résultats confortent les travaux empiriques sur les effets négatifs de la décentralisation fiscale sur la croissance économique. Cela est d'autant plus vrai que Davoodi et Zou (1998), avec un ensemble de données de panel de 46 pays sur la période 1970-1989, trouvent une relation négative entre la décentralisation fiscale et la croissance dans les pays en développement, mais aucune dans les pays développés. Ils avancent plusieurs explications, notamment la composition des dépenses publiques dont la mesure ne dit pas ce qu'un gouvernement infranational achète, mais également ne fait pas de distinction entre les dépenses courantes (salaires et traitements) et les dépenses en capital. Cette croissance plus faible peut résulter aussi d'une mauvaise affectation des recettes entre les différents niveaux de Gouvernement.

Dans la même logique, Pose et Krøijer (2009) montrent une corrélation négative directe entre la décentralisation fiscale et la croissance économique pour les 16 pays d'Europe centrale et orientale sur la période 1990-2004. Cette constatation est liée au manque de clarté dans les missions de dépenses combinée à des systèmes financiers globalement sous-développés dans de nombreux pays. Bien que les collectivités locales se soient vu attribuer de grandes responsabilités en matière de dépenses, elles n'ont pas les ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs affectations. Cela conduit non seulement à des déséquilibres budgétaires, mais freine également les incitations aux gouvernements infranationaux de se comporter de manière efficace. Pour Pasichny (2019), la preuve des effets négatifs de la décentralisation des recettes pourrait être liée au fait que les gouvernements infranationaux ont collecté des impôts distorsifs<sup>3</sup> sur le travail et la propriété. Les impôts sur la consommation les moins distorsifs étaient généralement collectés par les gouvernements centraux.

Par contre, Sasana (2019) analyse l'effet de la mise en œuvre de la décentralisation fiscale sur la croissance économique dans 35 districts/villes dans la province de Java. Le centre de Java en Indonésie avec une régression multiple utilisant la méthode du modèle à effets fixes sur la période 2009-2017. Les résultats ont montré que la décentralisation fiscale a un effet positif sur la croissance économique dans ces villes. En effet, si la décentralisation fiscale augmente grâce à l'augmentation des dépenses publiques, la croissance économique augmenterait également. L'autorité et la fiscalité déléguées aux

---

<sup>3</sup> Comme la fiscalité, sous presque toutes ses formes, influence les prix des biens, des facteurs ou des activités, elle modifie à la marge les décisions prises par les producteurs et les consommateurs et provoque donc une certaine distorsion dans l'affectation des ressources (perte d'efficacité économique) par rapport à ce qu'elle aurait été sous un régime de concurrence parfaite. Cependant, tous les impôts n'entraînent pas ce genre de distorsion ou d'inefficacité. Il existe aussi des impôts neutres, qui ne provoquent pas de distorsions, puisqu'ils ne modifient pas le calcul marginal des particuliers ou des entreprises

gouvernements locaux ont créé une flexibilité de l'administration infranationale pour s'acquitter de ses fonctions avec un budget correctement alloué en fonction des pouvoirs locaux et des besoins publics. La décentralisation accrue a directement influencé les recettes d'une ville ou d'une région ; par conséquent, cette région pourrait utiliser les fonds disponibles pour des projets productifs afin d'augmenter la croissance économique et, par conséquent la richesse des populations locales.

Daud et Soleman (2020) analysent les effets de la décentralisation fiscale sur la croissance économique dans la province de Nord Maluku. Les résultats de l'étude ont révélé que la décentralisation fiscale a un effet positif mais non significatif sur la croissance économique. Ce résultat implique pratiquement que la décentralisation fiscale des districts/villes dans la province de Nord Maluku est encore faible, signe que le niveau de dépendance financière régionale vis-à-vis du Gouvernement central est encore très élevé.

## Conclusion et recommandations

L'analyse des effets de la décentralisation fiscale sur la croissance économique au Sénégal, à l'aide de l'approche ARDL, montre l'existence d'une relation de long terme. Les résultats de l'étude ont révélé que la décentralisation fiscale a un effet négatif et significatif sur la croissance économique sur le long terme et n'ont pas donné les effets escomptés. En outre, la relation est non significative sur le court terme. Ce résultat ne confirme pas l'hypothèse selon laquelle la décentralisation fiscale aboutit à l'amélioration du taux de croissance du PIB au Sénégal. Cet effet non significatif à court terme conduit à dire que les différences de potentialités entre les collectivités territoriales pourraient se traduire par des impacts mitigés sur le taux de croissance. A ce propos, le processus de mobilisation des recettes fiscales au niveau territorial dépendrait du système de décentralisation fiscale adopté.

En effet, l'innovation et la créativité sont nécessaires afin que les composantes des recettes territoriales que concentrent les collectivités ne proviennent pas uniquement des taxes et redevances. L'étroitesse des recettes territoriales autonomes est due à la faiblesse des activités génératrices de revenu notamment les entreprises qu'y sont implantées. En plus de cela, le Gouvernement central octroie une part infime des recettes collectées au collectivités territoriales. A ce titre, il est recommandé notamment de :

- ✚ réformer la politique de partage des recettes fiscales ;
- ✚ élargir le taux de recouvrement des collectivités territoriales ;
- ✚ renforcer les transferts de l'Etat aux collectivités territoriales ;
- ✚ renforcer davantage les dépenses d'investissements des collectivités territoriales au détriment de celles de fonctionnement.

## REFERENCES

**Aaron Schneider**, Decentralization: Conceptualization and Measurement, *Studies in Comparative International Development*, Fall 2003, Vol. 38, No. 3, pp. 32-56 ;

**Andrea Filippetti and Agnese Sacchi**, Decentralization and economic growth reconsidered: The role of regional authority, *Environment and Planning C: Government and Policy* 2016, Vol. 34(8) 1793–1824 ;

**Andreas P. Kyriacou, Leonel Muinelo-Gallo, Oriol Roca-Sagalés**, Fiscal decentralization and regional disparities: The importance of good governance, *Papers in Regional Science* © 2013 RSAI ;

**Andrés Rodríguez-Pose and Anne Krøijer**, Fiscal Decentralization and Economic Growth in Central and Eastern Europe, *EQS Paper No. 12/2009* ;

**Andrey Yushkov**, Fiscal decentralization and regional economic growth: Theory, empirics, and the Russian experience, *Russian Journal of Economics* 1 (2015) 404–418 ;

**Anwar Shah** ; Corruption and decentralized public governance, 2006 ;

**Ayo Adesopo**, Comparing Assignment Systems in Nigeria with selected Federations, *Ife Social Sciences Review*, Vol. 24 No. 2 (2015) ;

**Brennan, G. and J. Buchanan**, *The Power to Tax: Analytical Foundations of a Fiscal Constitution*. Cambridge : Cambridge University Press, 1980 ;

**Bruno Emmanuel ONGO NKOA et Derick Ulrich YOUNDA**, L'urbanisation accroît-elle l'assiette fiscale locale dans un contexte de décentralisation en Afrique subsaharienne ? *Région et Développement* n°55-2022 ;

**Charles M. Tiebout**, A Pure Theory of Local Expenditures, *The Journal of Political Economy*, Vol. 64, No. 5. (Oct., 1956), pp. 416-424 ;

**Fakhri HASANOV, Ceyhun MIKAYILOV, Sebuhi YUSIFOV & Khatai ALIYEV**, Impact of Fiscal Decentralization on Non-Oil Economic Growth in a Resource Rich Economy, *Eurasian Journal of Business and Economics* 2016, 9 (17), 87-108 ;

**Farida, Nur, Suman, Agus & Sakti, Rachmad Kresna**, Fiscal Decentralization, Economic Growth and Regional Development Inequality in Eastern Indonesia, *Journal of Indonesian Applied Economics* Vol. 9, No. 2, August 2021, page. 1-9 ;

**Gu, G.C.** (2012), Developing Composite Indicators for Fiscal Decentralization Which is the Best Measure for Whom (1) ;

**Hadi Sasana**, Fiscal Decentralization and Regional Economic Growth, Economics Development Analysis Journal 8 (1) (2019) ;

**Hamid Davoodi and Heng-fu Zou**, Fiscal Decentralization and Economic Growth: A Cross-Country Study, Policy Research Department, The World Bank, N10-075, 1818 H St. NW, Washington, DC 20433; and Institute of Advanced Studies, Wuhan University, Wuhan, China 430072, Received May 14, 1996; revised January 31, 1997 ;

**Hansjörg Blöchliger**, Decentralisation and economic growth Part 1 : How fiscal federalism affects long-term development, OECD Working Papers on Fiscal Federalism No. 14, 2013 ;

**Hikaru Ogawa and Sayaka Yakita**, Equalization Transfers, Fiscal Decentralization, and Economic Growth, School of Economics, Nagoya University, March 7, 2008 ;

**Imran Hanif et Pilar Gago-de Santos**, Impact of Fiscal Decentralization on Private Savings in a Developing Country : Some Empirical Evidence for the Case of Pakistan, Journal of South Asian Development 12(03) :1-27, November 2017 ;

**Imran Hanif, Sally Wallace and Pilar Gago-de-Santos**, Economic Growth by Means of Fiscal Decentralization: An Empirical Study for Federal Developing Countries, October-December 2020: 1 12 ;

**John C Anyanwu**, "Fiscal Relations among the Various Tiers of Government in Nigeria," in Fiscal Federalism and Nigerian's Economic Development, NES selected Papers Presented at the 1999 Annual conference, Ibadan, 1999 ;

**Meriem Miri et El hassen Taacha**, Les Effets Macroéconomiques De La Décentralisation Fiscale : Une Revue De Littérature, remses n°4 janvier 2017 ;

**Meriem Miri, El Hassan Taacha, Mohamed Ayman Benatia**, Fiscal Decentralization and Economic Growth in Morocco : A Panel Cointegration Analysis, International Journal of Economics and Financial Issues, 2017, 7(6), 192-201 ;

**Muhammad Zahir Faridi**, Contribution of Fiscal Decentralization to Economic Growth : Evidence from Pakistan, Pakistan Journal of Social Sciences (PJSS) Vol. 31, No. 1 (June 2011), pp. 1-13 ;

**Mykola Pasichnyi , Tetiana Kaneva, Maksym Ruban and Anton Nepytyaliuk**, The impact of fiscal decentralization on economic development. *Investment Management and Financial Innovations*, 16(3), 29-39.doi : 10.21511/imfi.16(3).2019.04 ;

**Nahu Daud and Rusman Soleman**, Effects of fiscal decentralization on economic growth and human development index in the Indonesian local governments, *Management Science Letters* 10 (2020) 3975–3980 ;

**Nobuo Akai and Masayo Sakata**, Fiscal decentralization contributes to economic growth evidence from state-level cross-section data for the United States, 22 March 2002 ;

**Norman Gemmell, Richard Kneller and Ismael Sanz**, Fiscal decentralization and economic growth in OECD countries : matching spending with revenue decentralization, P. T. N.o 6/09 ;

**OECD/UCLG** (2019), *Country Profiles of the World Observatory on Subnational Government Finance and Investment* ;

**OECD/UCLG** (2022), *Country Profiles of the World Observatory on Subnational Government Finance and Investment* ;

**Philip Bodman**, Fiscal Federalism and Economic Growth in the OECD, Paper presented at the 'Future of Federalism' Conference, Brisbane, July 2008 ;

**Philippe Coquart**, *La décentralisation fiscale en Afrique - Enjeux et perspectives* (2009), Karthala, et «La gouvernance financière locale» (non daté), Partenariat pour le développement municipal (PDM), de François Paul Yatta. *Techniques Financières et Développement*, 112(3), 127, 2013 ;

**Prakash Chandra Jha**, *Theory of Fiscal Federalism: An Analysis*, MPRA Paper No. 41769, posted 15 Oct 2013 03 :38 UTC ;

**Pranab Bardhan**, *Decentralised Development*, *Indian Economic Review*, Vol. XXXI, No. 2, 1996, pp. 139-156 ;

**Robert D. Ebel and Serdar Yilmaz**, *Concept of fiscal decentralization and worldwide overview*, World Bank Institute, 2002 ;

**Robert D. Ebel et Serdar Yilmaz**, *Le concept de décentralisation fiscale et survol mondial*, Symposium international Commission sur le déséquilibre fiscal Québec (Québec), 13 et 14 septembre 2001 ;

**Rondinelli Dennis**, What Is Decentralization||, Litvack, Jennie and Jessica Seddon (eds.), Decentralization Briefing Notes, In World Bank Institute (WBI) Working Papers, The World Bank, Washington, D.C., 1999 ;

**Sonia Esteban**, Pablo de Frutos and Maria Jose Prieto, Fiscal decentralization and economic growth. empiric evidence from a regional perspective, Regional and Sectoral Economic Studies Vol. 8-1 (2008) ;

**Tulia G. Falleti**, A sequential theory of decentralization and its effects on the intergovernmental balance of power : latin american cases in comparative perspective, Working Paper # 314 - July 2004 ;

**Udoh Elijah, Afangideh Udoma and Udeaja Elias A.** (2015) : Fiscal decentralization, economic growth and human resource development in Nigeria: Autoregressive Distributed Lag (ARDL) approach, CBN Journal of Applied Statistics, ISSN 2476-8472, The Central Bank of Nigeria, Abuja, Vol. 06, Iss. 1, pp. 69-93 ;

**Wallace E. Oates**, **Searching for Leviathan**: An Empirical Study, The American Economic Review, Vol. 75, No. 4. (Sep., 1985), pp. 748-757.